

**Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021
Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants**

Étaient présents

Louis Philippe Kouomegne Kouokam
Laurie Pagé
Sonia Dandurand
Isabelle Lefebvre
Diane Péloquin
Annabelle Lessard
Ingrid Delisle-Girad
Myriam Lapointe
Chantal Millier
Jacinthe Cyr
Isabelle Monarque

Étaient absents

Public

Prochaine rencontre

26 octobre 2021

Avis de convocation

Séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra
le mardi 28 septembre 2021 à 18h45 en vidéoconférence

Projet d'ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
 - 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
 - 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire
 - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. **Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2021**
 - 2.1 Suivi au procès-verbal
3. **Parole au public**
4. **Adoption – approbation**
 - 4.1 Élection du président ou de la présidente 2021-2022
 - 4.2 Représentant de la communauté
 - 4.3 Calendrier des réunions
 - 4.4 Règles de régie interne
 - 4.5 Budget de fonctionnement du CÉ
 - 4.6 Demande d'autorisations sorties au parc et à proximité de l'école sur temps de classe
 - 4.7 Dérogation à la politique alimentaire
 - 4.8 Activités éducatives complémentaires
5. **Dossiers courants**
 - 5.1 Projet éducatif - Rapport annuel
 - 5.2 Agrandissement
 - 5.3 Liste des membres
 - 5.4 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 5.5 Formation pour les membres du CÉ
 - 5.6 OPP
6. **Parole au président ou à la présidente**
7. **Parole à la représentante au comité de parents**
8. **Parole aux enseignants**
9. **Parole à la technicienne au service de garde**
10. **Parole à la direction**
11. **Levée de l'assemblée**

Isabelle Monarque, directrice

Président

Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance</p> <p>La séance débute à 18h53.</p>
1.1		<p>Constatation du quorum et ouverture de la séance:</p> <p>Quorum confirmé.</p>
1.2		<p>Nomination d'un(e) secrétaire</p> <p>Mme Annabelle Lessard se propose.</p>
1.3	<p>152-CÉ 21-22-01</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Ingrid Delisle-Girard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 28 septembre 2021.</p>
1.4	<p>152-CÉ 21-22-02</p>	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2021</p> <p>Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité en juin 2021 à la suite de la rencontre virtuelle et a été déposé sur le site de l'école.</p>
2.		<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>Aucun suivi</p>
3.		<p>Parole au public</p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
4.		<p>Adoption - Approbation</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
4.1	152-CÉ 21-22-03	<p>Élection du président ou de la présidente 2021-2022</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Myriam Lapointe et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU de nommer pour l'année 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Laurie Pagé au poste de présidente du conseil d'établissement ; • M. Louis Philippe Kouomegne Kouokam au poste de vice-président du conseil d'établissement ; • Mme Annabelle Lessard au poste de secrétaire du conseil d'établissement.
4.2		<p>Représentant de la communauté</p> <p>Ce rôle est souvent donné à un membre de la communauté qui s'implique dans la vie scolaire de l'école. Mme Pagé agira, au besoin, à titre de représentante de la communauté.</p>
4.3	152-CÉ 21-22-04	<p>Calendrier des réunions</p> <p>Des modifications sont apportées au calendrier. Les rencontres du conseil d'établissement auront lieu les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 26 octobre 2021 - 7 décembre 2021 - 1^{er} février 2022 - 22 mars 2022 - 26 avril 2022 - 25 mai 2022 - 14 juin 2022 <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Myriam Lapointe et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver le calendrier modifié.</p> <p>Il est important de répondre à l'invitation reçue pour les rencontres.</p>
4.4	152-CÉ 21-22-05	<p>Règles de régie interne</p> <p>Il est proposé de reconduire les règles de régie interne du CÉ telles qu'elles étaient l'an passé. Ces règles régissent le fonctionnement du CÉ.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>En cours d'année, on pourra vérifier si ces règles ont besoin d'être modernisées et en proposer une révision (à noter le contexte des changements législatifs au niveau de la gouvernance scolaire).</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Annabelle Lessard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter les règles de régie interne proposées.</p>
4.5	152-CÉ 21-22-06	<p>Budget de fonctionnement du conseil d'établissement</p> <p>Un budget est alloué afin de soutenir le fonctionnement du conseil d'établissement. Ce budget peut notamment être utilisé pour les dépenses encourues par les membres du CÉ (frais de garde d'enfants, frais de déplacement...). Un montant de 412\$ est attribué pour l'année 2021-2022.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Isabelle Lefebvre et adopté à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le budget de fonctionnement proposé.</p>
4.6	152-CÉ 20-21-07	<p>Sorties au parc et à proximité de l'école</p> <p>Les enseignants et le service de garde font des activités diverses à proximité de l'école. Ces activités viennent soutenir les apprentissages faits par l'élève dans la salle de classe, mais dans un contexte différent.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Jacinthe Cyr et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver les sorties au parc et à proximité de l'école pour les enseignants et le service de garde sans demande systématique d'approbation.</p>
4.7	152-CÉ 20-21-08	<p>Dérogation à la politique alimentaire</p> <p>Une demande est faite aux membres du CÉ afin de déroger à la politique alimentaire et offrir de petites gâteries aux élèves pour des événements spéciaux, lors de certains moments forts de l'année (Halloween, Noël, fêtes spéciales...).</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Isabelle Lefebvre et adopté à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver la dérogation à la politique alimentaire pour les moments forts de l'année scolaire.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
4.8	152-CÉ 20-21-09	<p>Activités éducatives complémentaires</p> <p>Mme Monarque présente certaines activités éducatives afin d’avoir l’approbation des membres du conseil d’établissement. D’autres propositions d’activités suivront lors d’un prochain CÉ. Toutes les activités doivent faire partie du répertoire ou doivent respecter des critères précis de certaines mesures.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Chantal Millier et adopté à l’unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d’approuver les activités éducatives présentées dans la première liste d’activités.</p>
5.		DOSSIERS COURANTS
5.1		<p>Projet éducatif- Rapport annuel</p> <p>Mme Monarque présente aux membres du conseil d’établissement le canevas qui sera complété par l’équipe-école pour mettre à jour le projet éducatif en fonction des résultats obtenus à la fin de l’année scolaire 2020-2021. L’équipe-école a jusqu’au 30 novembre 2021 pour compléter le document. Une évaluation de la situation sera présentée lors du prochain conseil d’établissement.</p>
5.2		<p>Agrandissement</p> <p>Mme Monarque mentionne que les travaux se déroulent bien, que les délais sont respectés. La première partie devrait être terminée lors du congé des fêtes. Une classe sera déménagée dans la nouvelle partie après le congé de Noël.</p>
5.3		<p>Liste des membres</p> <p>Les membres s’assurent de valider l’exactitude des informations sur la liste.</p>
5.4		<p>Déclaration de conflit d’intérêts</p> <p>Un formulaire doit être rempli et retourné à la direction si l’un des membres avait un conflit d’intérêts dans certaines situations.</p>
5.5		Formation pour les membres des conseils d’établissement, information

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		Tous les nouveaux membres du CÉ doivent aller visionner les capsules de formation. Aucune nouvelle capsule n'est disponible pour le moment.
5.6		<p>OPP</p> <p>L'organisme de participation parentale a pour but de sensibiliser les parents à s'impliquer auprès de l'école et ainsi d'appuyer l'équipe-école (Parents bénévoles, soutien lors de projets, etc.). Mme Pagé mentionne qu'il serait intéressant de créer un bottin des compétences ou des intérêts des parents afin de permettre aux enseignants de solliciter certains parents manifestant leur intérêt à s'impliquer et ayant des compétences pour un projet quelconque. C'est également d'offrir une occasion différente aux parents de s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant. Une page Facebook a été créée afin de faciliter l'échange d'informations entre les parents.</p>
6.		<p>Parole à la présidente</p> <p>Mme Pagé fait un mot de remerciement à tous pour sa nomination au poste de présidente. Elle est très heureuse de poursuivre son implication dans la communauté et de pouvoir le faire à titre de présidente cette année.</p>
7.		<p>Parole à la représentante au comité de parents</p> <p>Mme Cyr mentionne que la première réunion n'a pas encore eu lieu. Elle aura lieu le 7 octobre 2021. Comme l'année dernière, elle partagera des liens de formations qui sont offertes à tous les parents. En plus d'avoir un parent présent au CÉ, il y a également un parent représentant des élèves HDAA cette année lors des rencontres du comité de parents.</p>
8.		<p>Parole aux enseignants</p> <p>Le début d'année se déroule bien, des ajustements ont été faits afin d'assurer le bon fonctionnement tant sur la cour que dans l'école. Le mode de vie a été présenté aux élèves et les enseignements explicites ont débuté. Le premier objectif est la ponctualité au début de la journée et au retour du dîner tout en étant organisé (avoir son matériel scolaire, avoir son masque, etc.). Une sensibilisation pour l'importance du port adéquat du masque est également en cours auprès des élèves.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
9.		<p>Parole à la technicienne du service de garde</p> <p>Mme Millier a travaillé fort depuis le début de l'année afin que tout se déroule bien pour le personnel et les enfants. Elle félicite son personnel du beau travail effectué. Elle a également réussi à combler toutes les activités pour les journées pédagogiques.</p>
10.		<p>Parole à la direction</p> <p>Mme Monarque fait un rappel sur le mode de vie et sur les mesures sanitaires. Des tests rapides sont à venir ainsi que des informations supplémentaires. Elle félicite l'équipe-école pour leur travail auprès des élèves. Mme Monarque remercie M. Kouomegne pour son implication en tant que président lors de l'année scolaire 2020-2021 et du travail accompli.</p>
11.		<p>Levée de l'assemblée : 20h22</p>